

Société historique et archéologique de Tournai, T. VI, 1901.

Société royale d'archéologie de Belgique, T. VI et VII, 1902.

Société de l'Orléanais, T. XII, 1901 et 1^{er} trim. 1902.

Société des Antiquaires de Picardie, bulletin 1902, 1^{er} et 2^e trim.

Société des Antiquaires de Normandie, rapport des travaux de 1901, offert par notre collègue, M. Travers.

Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. Blu, membre du Comité chargé d'élever un monument dans le cimetière de Saint-Jean-aux-Bois à la mémoire de notre collègue, Léon Duvauchel, la Société décide d'y contribuer.

Sur la demande de plusieurs membres inquiets des projets du Conseil municipal à l'égard du vieux rempart en bordure de la rue de la Sous-Préfecture, et de la porte monumentale qui précède la halle à la viande, il est décidé d'adresser à M. le Maire et à MM. les Membres du Conseil municipal la lettre suivante signée des membres présents :

« Messieurs,

« Au lendemain de la dernière réunion de la Société historique, nous apprenions que le Conseil municipal projetait de démolir la vieille tour au coin de la rue de la Sous-Préfecture et du boulevard Victor-Hugo. Nous n'avons pas qualité pour apprécier les dépenses et les difficultés que ce projet peut susciter de la part du Domaine ; nous serions également incapables de comprendre la nécessité d'élargir une des rues

les plus larges de la ville, dans un quartier où il n'y a aucun commerce ; le point de vue historique seul nous regarde et nous ne pourrions, sans un vif regret, voir disparaître un témoin des anciennes fortifications de la ville, qui marque l'emplacement du bastion de la Vierge, près de la porte de Soissons, qui eut l'honneur de recevoir les *pierres à canon* lancées par les Anglais, de la bastille Saint-Ladre, lors du siège de 1430 rendu à jamais célèbre par le dévouement de Jeanne d'Arc.

« Nous apprenons également qu'il est question d'aliéner l'ancienne halle à la viande, ce qui entraînerait la disparition du portique d'une belle allure architecturale.

« Aussi, Monsieur le Maire, c'est à vous, et à MM. les Membres du Conseil municipal, que les membres de la Société historique, présents à la séance mensuelle du 19 décembre 1902, ont l'honneur de s'adresser, pour conserver ce modeste débris d'un passé glorieux et un monument apprécié des architectes.

« Veuillez agréer... »

M. Benaut a la parole pour nous faire connaître l'inventaire de nos modestes archives, réunies maintenant dans une mansarde de l'Hôtel de Ville, mise gracieusement à notre disposition sur les instances du dévoué président Sorel. Malgré l'aridité du sujet, je dois mentionner ici, sur le désir des membres de la Société, les quelques manuscrits que nous possédons :

1° Quatre registres de procès-verbaux depuis l'origine de la Société, 1868.
